



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE BENOÎT XVI
À L'OCCASION DU COURS SUR LE FOR INTERNE
PROMU PAR LA PÉNITENCERIE APOSTOLIQUE**

A mon vénéré frère

Monsieur le cardinal

James Francis Stafford

Pénitencier majeur Monsieur le cardinal, c'est avec plaisir que, cette année également, je m'adresse à vous, ainsi qu'aux chers participants au cours sur le For interne, organisé par la Pénitencerie apostolique et qui est désormais parvenu à sa xx édition. Je vous salue tous avec affection, à commencer par vous, vénéré frère, en étendant ma pensée reconnaissante au régent, au personnel de la Pénitencerie, aux organisateurs de cette rencontre, ainsi qu'aux religieux des différents ordres qui administrent le sacrement de la pénitence dans les basiliques papales de Rome. Votre initiative pastorale méritoire, qui attire toujours davantage l'intérêt et l'attention, comme en témoigne le nombre de ceux qui y prennent part, constitue un singulier séminaire de mise à jour pastorale, dont les résultats ne seront pas uniquement recueillis, comme les Actes d'autres congrès, dans une publication à cette intention, mais deviendront des documents de travail utiles aux participants pour fournir des réponses adaptées à ceux qu'ils rencontreront dans l'administration du sacrement de la pénitence. A notre époque, l'une des priorités pastorales est assurément de former de manière droite les consciences des croyants car, comme j'ai eu l'occasion de le répéter en d'autres occasions, dans la mesure où l'on perd le sens du péché, augmentent malheureusement les sentiments de culpabilité, que l'on voudrait éliminer par des remèdes palliatifs insuffisants. De multiples et précieux instruments spirituels et pastoraux contribuent à la formations des consciences, que l'on doit valoriser toujours davantage; parmi ceux-ci, je me limiterai aujourd'hui à souligner brièvement la catéchèse, la prédication, l'homélie, la direction spirituelle, le sacrement de la réconciliation et la célébration de l'Eucharistie. Tout d'abord, la catéchèse. Comme tous les sacrements, celui de la pénitence demande lui aussi une catéchèse préalable et une catéchèse mystagogique pour approfondir le sacrement "*per ritus et preces*", comme le souligne bien la Constitution liturgique Sacrosanctum Concilium de Vatican II (cf. n. 48). Une catéchèse adaptée offre une contribution concrète à l'éducation des consciences en les incitant à percevoir toujours mieux le sens du péché, aujourd'hui en partie amoindri ou, pire encore, obscurci par une manière de penser et de vivre "*etsi Deus non daretur*", selon la célèbre

expression de Grotius, redevenue de grande actualité, et qui dénote un relativisme fermé au véritable sens de la vie. On doit unir à la catéchèse une sage utilisation de la prédication qui, dans l'histoire de l'Eglise, a connu des formes différentes selon la mentalité et les nécessités pastorales des fidèles. Aujourd'hui aussi, on pratique dans nos communautés différents styles de communication qui utilisent toujours plus les instruments télématiques modernes à notre disposition. En effet, si d'un côté les *médias* actuels représentent un défi avec lequel se mesurer, de l'autre ils offrent des opportunités providentielles pour annoncer de manière nouvelle et plus proche de la sensibilité contemporaine la Parole de vérité que le divin Maître a confiée à son Eglise. L'homélie qui, avec la réforme voulue par le Concile Vatican II, a retrouvé son rôle "sacramentel" au sein de l'unique acte de culte constitué par la liturgie de la Parole et par celle de l'Eucharistie (SC, n. 56), est sans aucun doute la forme de prédication la plus diffusée, à travers laquelle chaque dimanche on éduque la conscience de millions de fidèles. Au cours du récent synode des évêques, précisément consacré à la Parole de Dieu dans l'Eglise, différents pères synodaux ont insisté de manière opportune sur la valeur et l'importance de l'homélie qu'il faut adapter à la mentalité contemporaine. La "direction spirituelle" contribue également à la formation des consciences. Aujourd'hui plus qu'hier, il y a besoin de "maîtres de l'esprit" sages et saints: un service ecclésial important, pour lequel est assurément nécessaire une vitalité intérieure qui doit être implorée comme don de l'Esprit, à travers une prière intense et prolongée et une préparation spécifique à acquérir avec soin. Chaque prêtre est ensuite appelé à administrer la miséricorde divine dans le sacrement de la pénitence, à travers lequel il remet les péchés au nom du Christ et aide le pénitent à parcourir le chemin exigeant de la sainteté avec une conscience droite et informée. Pour pouvoir accomplir ce ministère indispensable, chaque prêtre doit nourrir sa propre vie spirituelle et suivre une mise à jour théologique et pastorale permanente. Enfin, la conscience du croyant s'affine toujours plus grâce à une participation pieuse et consciente à la Messe, qui est le sacrifice du Christ pour la rémission des péchés. Chaque fois que le prêtre célèbre l'Eucharistie, dans la Prière eucharistique, il rappelle que le Sang du Christ est versé en rémission de nos péchés; dans la participation sacramentelle au mémorial du Sacrifice de la Croix s'accomplit donc la rencontre en plénitude de la miséricorde du Père avec chacun de nous. J'exhorte les participants au cours, à tirer profit de ce qu'ils ont appris sur le sacrement de la pénitence. Dans les différents contextes dans lesquels ils vivront et ils œuvreront, qu'ils fassent en sorte de toujours garder vivante en eux la conscience de devoir être de dignes "ministres" de la miséricorde divine et des éducateurs responsables des consciences. Qu'ils s'inspirent de l'exemple des saints confesseurs et maîtres de l'esprit, parmi lesquels j'ai en particulier plaisir à rappeler le Curé d'Ars, saint Jean-Marie Vianney, dont nous rappelons précisément cette année le 150 anniversaire de la mort. Il a été écrit à son propos que "pendant plus de quarante ans, il guida de manière admirable la paroisse qui lui était confiée... avec une prédication assidue, la prière et une vie de pénitence. Chaque jour, dans la catéchèse qu'il adressait aux enfants et aux adultes, dans la réconciliation qu'il administrait aux pénitents et dans les œuvres imprégnées d'ardente charité, qu'il puisait à la sainte Eucharistie comme à une source, il avança à tel point qu'il diffusa en tous lieux son conseil et qu'il rapprocha avec sagesse de nombreuses personnes de Dieu" (*Martyrologe*, 4 août). Voilà un modèle vers lequel nous tourner et un protecteur à invoquer

chaque jour. Enfin, que la Vierge Marie veille sur le ministère sacerdotal de chacun, Elle que nous invoquons et que nous honorons pendant le temps de Carême comme "disciple du Seigneur" et "Mère de réconciliation". Avec ces sentiments, alors que j'exhorte chacun à se consacrer avec application au ministère de la confession et de la direction spirituelle, je vous donne de tout cœur, vénéré frère, ainsi qu'aux personnes présentes au cours et aux personnes qui vous sont chères, ma Bénédiction. *Du Vatican, le 12 mars 2009* **BENEDICTUS PP. XVI**
